

Ces mesures concernent tous les élèves en situation difficile, domiciliés à Braine-l'Alleud et fréquentant l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

Notre Centre peut intervenir (*) dans :

- ◆ Les frais scolaires obligatoires ou non
- ◆ Les écoles de devoirs, les remédiations,...
- ◆ Les stages de Pâques et d'été (culturels et sportifs)
- ◆ Les voyages scolaires (classe de neige, mer, dépaysement,...)
- ◆ Les abonnements scolaires
- ◆ Le soutien paramédical (logopédie, psychomotricité, orthodontie, kinésithérapie,...)
- ◆ Le soutien psychologique (bilan, suivi,...)
- ◆ L'inscription dans les clubs sportifs (football, athlétisme, danse, théâtre, natation,...)
- ◆ L'accès aux tickets « Article 27 » permettant de participer à certaines activités culturelles
- ◆ Etc...

(*) *Sous certaines conditions*



Le ticket Article 27 coûte 5€ et chaque bénéficiaire ainsi que les enfants paient 1,25 € à l'entrée d'un spectacle ou d'une visite de musée.

Les renseignements à fournir lors de l'introduction de votre demande.

Nature de la demande + nom et prénom, âge, classe du bénéficiaire
Date ou période de l'activité
Organisateur (école, club, hôpital, centre,...) (Adresse + N° d'Entreprise ou de TVA)
Lieu de l'évènement/consultation/..... + Adresse précise
Personne responsable de l'école, du club ou du centre + téléphone de contact
Nom du médecin ou du spécialiste si c'est un dossier médical ou paramédical + téléphone de contact
Bilan et rapports médicaux, attestation ou prescription médicale,...
Coût ou frais de l'activité
Aide extérieure + Référence : Mutuelle (nom et adresse + tél)
Total de la demande
Numéro de compte bancaire (IBAN) + Nom et adresse du bénéficiaire



Centre Administratif :

Avenue du 21 Juillet, 1
1420 Braine-l'Alleud

Téléphone général :
02/854.00.00

Pour tous renseignements sur les interventions :

S'adresser au P.A.S (Voir ci-dessous)

Pour l'introduction d'une nouvelle demande :

se présenter à la permanence du service social (tous les jours
ouvrables de 8h15 à 11h30)

Pour un ancien dossier ou un renouvellement :

Prendre un rendez-vous directement auprès de votre assistant(e)
social(e) - Téléphone général: 02/854.00.00

Service **P**articipation et **A**ctivation **S**ociale
(**P.A.S**)

François SOTON

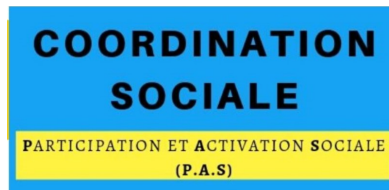
02/854.06.45

francois.soton@braine-lalleud.be

Catherine VAN SPEYBROECK

02/854.06.48

catherine.vanspeybroeck@braine-lalleud.be



**Mesures Spécifiques en faveur des Enfants
de moins de 18 ans en situation précaire.**

Arrêté Royal du 9 juillet 2010



*Permettre l'intégration sociale des enfants
par leur participation à des programmes
sociaux, c'est notre priorité !*



POD | Maatschappelijke Integratie
SPP | Intégration Sociale

CPAS
Braine-l'Alleud
Du cœur à l'action

Éditeur responsable : P. LAMBRETTE - Président du CPAS
Avenue du 21 Juillet, 1 - 1420 Braine-l'Alleud

**Tous les enfants ont le droit à l'éducation,
à la santé et à l'épanouissement.**